



Evaluation du dispositif d'Accès Public à Internet et au Multimédia à Brest

1^{ère} phase d'observation : les espaces, leurs équipements et fonctionnement

Rencontre avec les élus de quartiers du 8 décembre 2003

Données sources :

*enquête réalisée par la ville de Brest auprès des Points d'Accès Publics à Internet
en Janvier 2003¹.*

¹ Certaines données ont fait l'objet d'une actualisation au 12 novembre 2003

Sommaire

<i>Introduction</i>	3
<i>1 Brest et ses 60 « PAPI »</i>	5
<i>2 Au-delà de l'accès public à Internet, un panel de services proposés</i>	11
<i>3 Les équipements des Points d'Accès (48 réponses)</i>	15
<i>Conclusion</i>	18

Introduction

L'appropriation sociale des TIC par le plus grand nombre : un enjeu global de cohésion sociale et d'attractivité

Depuis 5 ans l'usage des appareils numériques du son, de l'image ou du texte s'est diffusé dans la population (CD, DVD, photo numérique, vidéo, consoles, TV numérique, ordinateur). Les téléphones mobiles sont devenus plus nombreux que les postes fixes. L'usage de l'Internet s'est démocratisé par ses multiples applications dans l'entreprise, les loisirs, les jeux, l'éducation, les services aux habitants...

Malgré une communication médiatique forte, les outils de l'Internet, ne sont aujourd'hui qu'en voie de diffusion avec environ un tiers de la population qui l'utilise régulièrement. Pour quelques années encore, rechercher une information sur le Web, envoyer un mël, créer un site, demandera des habiletés, une pratique du clavier, une lecture des écrans qui relèvent de l'écrit, d'une culture de traitement de l'information inégalement partagée.

L'élargissement progressif des utilisateurs génère un sentiment d'exclusion parmi la moitié de la population qui n'a ni accès, ni usage. Nombre de personnes placées à côté de cette évolution sont aussi celles et ceux qui sont moins à l'aise avec l'écrit et l'éducation, ou vivent une situation d'isolement ou de précarité.

Les inégalités d'usages très importantes entre groupes sociaux, les coûts d'accès élevés, l'inégalité des territoires, la situation périphérique de Brest et de la Bretagne, la volonté de développement autour des technologies de l'information, justifient une action spécifique des collectivités territoriales tant en matière d'infrastructures de télécommunication, que de développement des usages et donc des pratiques des populations.

Avec la volonté de limiter cette exclusion, la ville de Brest et la région Bretagne ont choisi dès 1997 de s'impliquer dans des politiques d'appropriation sociale des Technologies d'information et de Communication par le plus grand nombre.

Brest a ainsi mis en œuvre une politique d'accès public à Internet en même temps qu'elle s'impliquait dans un réseau métropolitain, intégré au réseau de services à haut débit Mégalis initié par la région.

La ville a choisi de privilégier l'accès accompagné de proximité au sein des PAPI : **P**oint d'**A**ccès **P**ublic à **I**nternet en équipant les lieux ordinaires d'accueil du public à Brest. Progressivement et à leur demande, bibliothèques, équipements de quartiers et lieux associatifs ont intégré un usage ouvert de ces outils aux Brestois.

Cinq ans après la création du premier Point d'Accès Public à Internet sur Brest, et après un premier diagnostic conduit en 1999, une nouvelle observation du dispositif doit permettre de :

- **Développer une connaissance partagée** de ce dispositif par les acteurs locaux et institutionnels,
- **Favoriser une réflexion prospective en matière d'évolution de la politique d'accès** vers les publics éloignés et de nouveaux usages.

La réalisation de ce diagnostic s'inscrit dans le cadre du Centre de Ressources Multimédia conçu et réalisé par les acteurs de l'accès public. Au concret, le dispositif sera observé sous **trois angles** :

- **Les espaces, leurs équipements, le fonctionnement** des PAPI et les personnes en charge d'animer ou d'accompagner les usagers,
- **Les usages proposés**, la fréquentation des espaces, les évolutions souhaitées par les structures d'accueil des PAPI,
- **Les usagers et leurs pratiques** du PAPI et des Technologies d'Information et de Communication.

Cette étude basée sur la diffusion de questionnaires à destination des structures, des médiateurs de l'accès publics et des usagers, a débuté en janvier 2003 par le volet 1 « Espaces, équipements, fonctionnement des PAPI ».

Le recueil des données a été organisé à partir d'une enquête déjà existante proposée par l'association Médias-Cité en Aquitaine dans le cadre d'un diagnostic sur l'accès public dans cette région.

Au sein du service Démocratie Locale, l'ensemble des données a été saisi dans une base de données et sont accessibles via une application cartographique (outil Localis proposé par Médias-Cité : <http://paysbrest.medias-cite.org>)².

En complément, la seconde étape consacrée aux usages proposés par les structures, aux usagers et à leurs pratiques des nouvelles technologies vient d'être lancée.

C'est à partir de l'ensemble des données, que la réflexion prospective pourra être amorcée. Dans l'instant, le document qui suit reste une photographie du dispositif d'accès public à Internet, prise sous l'angle des espaces et de leur fonctionnement.

² Cet outil accessible par tous permet de repérer les lieux d'accès publics à Internet et au multimédia à Brest et ultérieurement en Pays de Brest. Pour cela l'internaute dispose d'un certain nombre de critères pour trouver le lieu qui correspond le mieux à ce qu'il recherche (horaires, services,...).
Service Démocratie Locale et Citoyenneté

Les espaces et leur fonctionnement

(1^{ère} phase de l'observation)

Source : enquête Localis sur les points d'accès public 1^{er} semestre 2003³

L'analyse qui suit concerne les données recueillies lors de la première phase du diagnostic. Les données dans un premier temps cumulées, ont fait l'objet d'une décomposition par quartier. Cette approche a pour objet de pouvoir enrichir de ces éléments, la réflexion, globale et transversale qu'ont les élus de proximité de leur quartier, et plus généralement la vision de l'ensemble des élus, et partenaires de ce dispositif.

Dans cette logique, le document a été organisé autour de 3 grands thèmes :

1. Les espaces dans la ville (création, implantation géographique, typologie des espaces, les structures d'accueil des PAPI, les projets)
2. Le fonctionnement des espaces (horaires, activités proposées....),
3. L'équipement des espaces.

Les données recueillies et leur actualisation

Le recueil des informations par questionnaire datant du mois de janvier 2003, il a été procédé à une réactualisation des données générales, telles que :

- Le nombre d'espace,
- La cartographie et la liste des espaces par quartier,
- La typologie des structures d'accueil des points d'accès,
- Les dates de création des points d'accès.

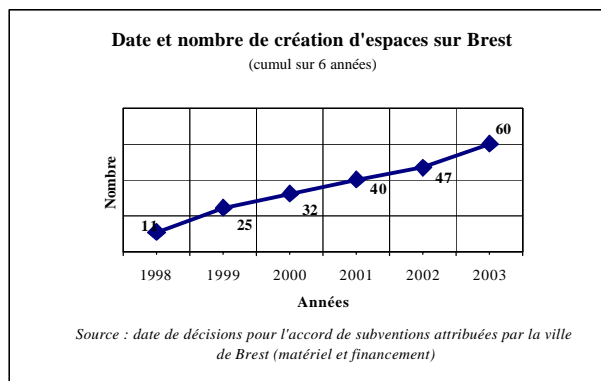
Une indication concernant la source des données permet de repérer les informations actualisées.

1 Brest et ses 60 « PAPI »

Dès 1995, la ville de Brest a le souhait de favoriser l'appropriation sociale des « Nouvelles Technologies de Communication » par le plus grand nombre. On parle alors de risque de « fracture numérique » creusant davantage les écarts sociaux.

La volonté politique de la collectivité va recevoir un écho favorable auprès des acteurs locaux (services publics, associations, équipements de quartier) qui vont s'inscrire de façon spontanée dans le développement et l'accueil de ce dispositif.

C'est cette convergence d'intérêt qui va aboutir à la création des 11 premiers espaces dès 1998. En cinq ans, tel qu'en témoigne le graphique ci-dessous, ce chiffre a été multiplié par 5, avec aujourd'hui 60 espaces, créés ou en cours de création, qui maillent le territoire brestois et assurent aux habitants une proximité d'accès à Internet et au multimédia.



³ Certaines données ont fait l'objet d'une actualisation au 12 novembre 2003
Service Démocratie Locale et Citoyenneté

1.1 **Le soutien de la collectivité au développement du dispositif : des aides financières ou matérielles et un accompagnement technique momentanément interrompu**

La ville de Brest soutient le dispositif de trois manières :

- Par l'attribution de subventions ou la mise à disposition d'équipements,
- Par des services de prêts de matériels aux équipements (appareils photos, caméras, vidéoprojecteurs, salle multimédia mobile...)
- Par des services de soutien technique : cette aide, qui va de la commande de matériel, à l'installation physique des PAPI et Espaces, consiste également en l'assistance au quotidien des structures d'accueil des PAPI, en conseils et accompagnement des projets des associations et partenaires locaux.
- Par l'animation du dispositif (Groupes de travail, formations, mise en réseau des acteurs)

Avec le départ du technicien sous contrat emploi-jeunes et son non remplacement actuel, ces missions techniques sont aujourd'hui largement remises en cause et d'ores et déjà, le service, éprouve des difficultés à répondre aux sollicitations des partenaires ou des autres services de la mairie.

A moyen terme, il semble que l'absence d'une fonction technique au sein du service, puisse poser un réel problème de légitimité par rapport aux actions menées, et compromettre l'action de la ville de Brest en matière de diffusion des nouvelles technologies d'information et de communication.

1.2 **La force du dispositif : un réseau de lieux de proximité**

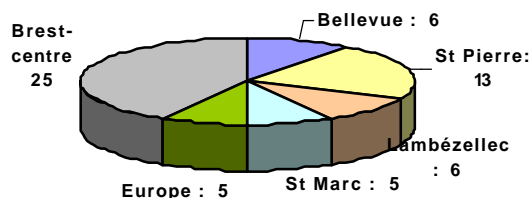
La logique de création des Points d'Accès Publics à Internet vise à intégrer dans des sites de proximité existants du matériel et un accompagnement à l'usage des technologies d'information et de communication.

Les PAPI sont ainsi présents au sein :

- Des équipements de quartier (Patronages Laïques, Maison de Quartier, Centres Sociaux, Foyers Laïques),
- Des services municipaux (Bibliothèques, CCAS, Pôle Santé, Mairies),
- D'associations relevant de plusieurs champs d'activités (social, socioculturel, environnemental, culturel, informatique, économie solidaire).

⇒ **Une répartition géographique relativement équilibrée sur les quartiers brestois**

Répartition des points d'accès par quartier



La carte présentée page suivante révèle une répartition relativement bien équilibrée des PAPI sur Brest. Ceci est à mettre en lien avec la nature des lieux d'accueil des PAPI : bibliothèques, mairies, équipements de proximité présents sur l'ensemble des quartiers.

On s'explique assez aisément la concentration d'espaces sur Brest-centre, qui malgré la dynamique des autres quartiers brestois, continue d'assurer des fonctions de polarité.

	Population totale RGP 99	Densité de population	Nombre de points d'accès	Nbre d'habitants par point d'accès	Superficie en km ²	Nombre de points d'accès au Km ²
Total	153 972	3 146	60	2 566	48,94	1,23
Bellevue	20 489	8 262	6	3 415	2,48	2,42
St Pierre	40 566	2 375	13	3 120	17,08	0,76
Lambézellec	24 008	1 915	6	4 001	12,54	0,48
St Marc	22 715	3 311	5	4 543	6,86	0,73
Europe	18 545	3 946	5	3 709	4,70	1,06
Brest-centre	27 649	5 237	25	1 106	5,28	4,73

Sources : « Atlas des quartiers » - Ville de Brest, et Enquête PAPI (Espaces) de Janvier 2003 actualisée au 12 novembre 2003

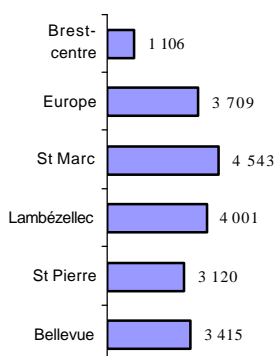
Le tableau ci-dessus reprend au global et par quartier le nombre d'habitants, ainsi que les densités de population. Un premier rapprochement a été réalisé entre la population des quartiers et le nombre d'espaces présents. En moyenne, sur Brest, un point d'accès dessert 2.566 habitants. Néanmoins, ce résultat est à pondérer au regard des données de Brest-centre (1 point d'accès pour 1106 habitants contre 4543 pour St Marc).

On peut noter pour les quartiers de St Pierre (quartier plus vaste et plus peuplé) et de Bellevue (quartier à forte densité de population), que le nombre de points d'accès existants est proportionnellement plus fort que sur d'autres quartiers.

Pour les quartiers de Saint-Marc, de Lambézellec et de l'Europe, **des projets d'espaces à moyen et long terme pourraient améliorer l'offre de service public sur ces quartiers.**

Les projets complémentaires pourraient concerner les lieux suivants :

Nombre d'habitants par points d'accès



- **St Marc** bourg avec l'équipement de la Mairie.
- **Site de Pontanézen** : Un travail partenarial⁴ entre les institutions et acteurs du quartier est engagé pour réorganiser l'offre d'accès public à Internet sur le quartier. Cette réflexion fait suite à des difficultés de fonctionnement (usages inadaptés en fonction des lieux utilisés qui ont entraînés une suspension provisoire du fonctionnement du PAPI du centre social et de la médiathèque). L'objectif des acteurs du quartier est d'organiser l'accès public et de mutualiser l'animation sur le quartier.
- **Site de Kéréderm** : une réflexion est engagée sur la mise en œuvre de l'espace multimédia au sein du local Lecture/écriture.

1.3 Typologie des PAPI : du point d'accès à Internet à l'espace d'animation multimédia

Parmi les PAPI on distingue deux types d'espaces :

- **Les Points d'Accès Publics à Internet (PAPI)**, équipé le plus souvent d'un seul ordinateur connecté et d'une imprimante, permettent aux usagers un accès libre ou accompagné à Internet.
- **Les Espaces Publics Multimédia (EPM)**, animés par des bénévoles ou professionnels, disposent d'équipements plus nombreux et proposent un panel de services plus large (accès à Internet et au multimédia complétés par des initiations, formations, de l'accompagnement de projets, l'accès à de la documentation...).

⁴ Médiathèque, Centre Socioculturel, CAP-CSF, Mairie de l'Europe, Vivre la Ville, LAVE (Lieu d'Accueil Vers l'Emploi)

Parmi ces espaces, certains sont labellisés par d'autres dispositifs ; on compte 1 cybercommune du dispositif régional (le Bureau Information Jeunesse), un Espace Culture Multimédia (Le Fourneau, espace labellisé par le Ministère de la Culture).

Les données présentées ci-dessous tiennent compte de cette distinction. Les espaces ont été répartis par quartier et classés dans trois catégories :

- **Les lieux existants (52),**
- **Les lieux en cours de création (8)** il s'agit des structures qui ont reçu une aide matérielle et/ou financière de la ville et qui ouvriront leurs portes en tant que PAPI dans les semaines à venir.
- **Les projets (4)** : ce sont les sites qui font actuellement l'objet d'une réflexion, ou qui sont envisagés à moyen terme.

Quartier	Total	Existant		En cours		En projet	
		PAPI	EPM	PAPI	EPM	PAPI	EPM
Bellevue	6	4	0	2			
Brest-centre	26	19	5	1		1	
Europe	6	4	1				1
Lambézellec	7	5	0	1			1
Saint-Marc	6	3	1			1	
Saint-Pierre	13	8	2	3			
	64	43	9	7	1	2	2
		52		8		4	

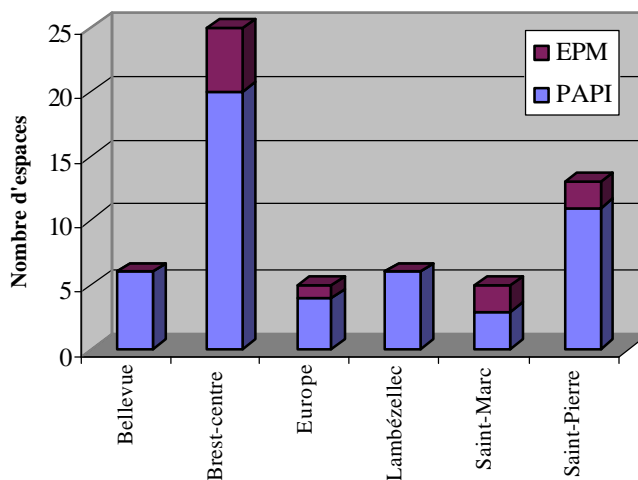
Pour cette présentation, les 8 PAPI en cours de création ont été ajoutés aux espaces existants et ceux au regard de leur très prochaine opérativité.

Répartition des espaces par type et par quartier

Il n'y a pas à proprement parler d'Espace Public Multimédia sur les quartiers de Lambézellec et de Bellevue.

Néanmoins, il existe une salle multimédia au sein de l'école Ferdinand Buisson utilisée dans le cadre d'un partenariat par la maison de quartier sur des temps hors scolaires.

De la même façon sur Bellevue, le quartier bénéficie de la salle multimédia de la maison de quartier.



BREST CENTRE

Papi

- Aile Foyer des Jeunes Travailleurs Kérabécam
- Bibliothèque municipale de Saint Martin
- Bibliothèque municipale d'Étude
- CCAS - Local Social
- Centre de Création Musicale
- Centre d'Information sur les droits des Femmes
- CFDT
- Confédération Syndicale des Familles
- Culture et Liberté
- Discothèque municipale Arpège
- Ener'gence (Agence de Maîtrise de l'Energie de Brest et sa région)
- Association Infini
- Mairie - Hôtel de Ville
- Office des Retraités brestois
- Office des Sports
- Pôle Santé - Ville de Brest
- Rien sans Elles
- Sked
- Association Ty ar Bed
- FJT Michelet (en cours)
- C.C.A.S. Le Large (en projet)

Espace Public Multimédia

- Bibliothèque municipale Neptune
- Bureau Information Jeunesse - Cybercommune
- Le Fourneau [en Bretagne] – ECM
- Maison Pour Tous de l'Harteloire
- Patronage de Laïque Municipal Guérin

BELLEVUE

Papi

- Bibliothèque municipale de Bellevue
- Confédération Syndicale des Familles
- Mairie de Bellevue
- Maison de Quartier de Bellevue
- Divers Cité (en cours)
- CLCV –Consommation, Logement et Cadre de Vie (en cours)

SAINT-MARC

Papi

- Association Les Exclus
- Bibliothèque municipale de Saint Marc
- Foyer Laïque de Saint Marc
- Mairie de Saint-Marc (projet)

Espace Public Multimédia

- Patronage du Pilier Rouge
- MPT Guelmeur (en cours)

EUROPE

Papi

- Médiathèque de Pontanézen (momentanément indisponible)
- Association des Paralysés de France
- GRETA de Brest et de Landerneau
- Mairie de l'Europe

Espace Public Multimédia

- Maison Pour Tous de Pen Ar Créac'h EPM
- Quartier de Pontanézen (projet de réorganisation engagé)

LAMBEZELLEC

Papi

- Bibliothèque municipale de Lambézellec
- FSGT
- Mairie de Lambézellec
- Maison pour Tous de Lambézellec
- Patronage Laïque de Lambézellec
- Ar Stivell (en cours)

Espace Public Multimédia

- Keredern (Projet) EPM

SAINT-PIERRE

Papi

- Agehb, Le Phare
- AMIB
- Bibliothèque municipale de la Cavale Blanche
- Bibliothèque municipale des Quatre Moulins
- Mairie de Saint-Pierre
- Patronage de la Cavale Blanche
- Patronage Laïque Municipal de Recouvrance
- Résidence Louise Le Roux (partenariat avec le dispositif relais de Kerbonne)
- Mutuelle arsenal (en cours)
- Association Métal Armor (en cours)
- Association Vivre la Rue

Espace Public Multimédia

- Centre Social de Kérourien
- Maison Pour Tous du Valy Hir

1.4 Les associations et les services publics : les maîtres d'œuvre du dispositif

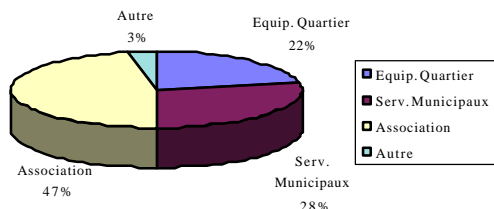
La politique brestoise en matière d'appropriation sociale des nouvelles technologies de communication a eu la volonté d'intégrer dans des lieux ordinaires de proximité des possibilités d'accès à Internet et au multimédia. De façon spontanée, trois types d'équipements ont rejoint cette dynamique :

- Les équipements de quartier (Maison pour tous, Patronage Laïque, Centre social...)
- Les services de la collectivité (Bibliothèques, Mairie, CCAS, Pôle santé...),
- Les associations.

Quartier	Total	Equip. Quartier	Serv. Municipaux	Association	Autre
Total	60	13	17	28	2
Bellevue	6	1	2	3	
Brest-centre	25	2	7	15	1
Europe	5	1	2	1	1
Lambézellec	6	2	2	2	
Saint-Marc	5	3	1	1	
Saint-Pierre	13	4	3	6	

Ce classement a été réalisé en fonction de la nature des espaces.

Nature des lieux d'accueil des PAPI/EPM



Source : enquête ville de Brest - données actualisées au

Près de la moitié des espaces d'accueil sont des associations.

L'autre moitié est proposée par les services de la ville et équipements soutenus par la collectivité (équipements de quartier).

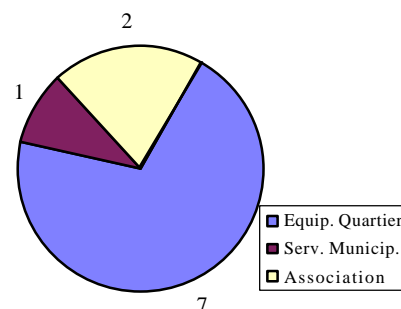
Dans « autres », sont classés un syndicat (CFDT) et un organisme d'Etat (Greta)

Il est important de souligner qu'une analyse **par statut juridique** montre que **2 structures sur 3 sont des associations (les équipements de quartier étant des associations).**

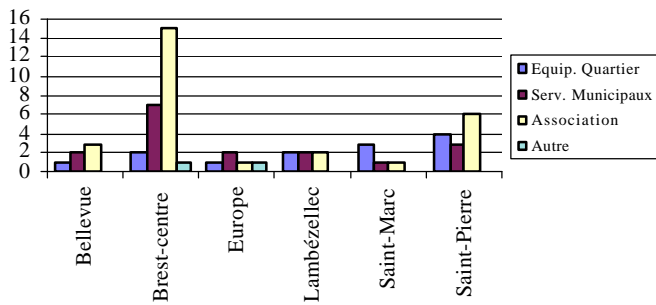
En ce qui concerne les Espaces Publics Multimédia, 7 sont installés au sein d'équipements de quartier, 2 dans des associations, 1 seul relève des services municipaux.

L'analyse de ces données par quartier confirme la fonction de polarité de Brest-centre (présence des bibliothèques d'études, d'Arpège, des services de la ville, des sièges d'associations tels que le BIJ...).

Nature des lieux d'accueil des EPM



Nature des lieux d'accueil des PAPI par quartier



Sur les autres quartiers, la répartition des PAPI entre associations, équipements de quartier est assez équilibrée. Pour **Saint-Pierre**, la prise en compte du nombre d'habitants rend les données comparables à celles des autres quartiers (population deux fois supérieure en nombre aux autres quartiers).

1.5 L'accès à Internet au sein des services municipaux : l'assurance d'une offre de service homogène

L'équipement des 10 bibliothèques brestoises, des mairies (sauf Saint-Marc) contribue à l'homogénéité de l'offre et donc de la cohérence globale du dispositif.

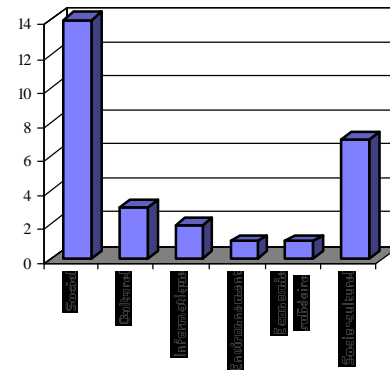
Ainsi, quel que soit le quartier où l'utilisateur se trouve, il s'attend à trouver et trouve au sein de ces équipements un accès à Internet accompagné.

1.6 L'engagement des associations dans le dispositif : la garantie d'une diffusion vers des groupes sociaux variés


Si la diffusion vers le tout public est assurée par les mairies et les équipements de quartier, les associations s'adressent quant à elles à différents groupes sociaux, en fonction de l'âge, des intérêts, des aspects sociaux. Généraliste ou spécifique, les structures du réseau permettent d'offrir à tous types de publics l'opportunité d'accéder à Internet et au Multimédia. (Ceci ne présageant en rien le fait que tous les publics sont usagers des PAPI.)

Un classement des associations (hors équipements de quartier) par activité montre cette diversité et surtout la prédominance des associations à caractère social et socioculturel.

Activités principales des associations accueillant des PAPI (hors équipement de quartiers)

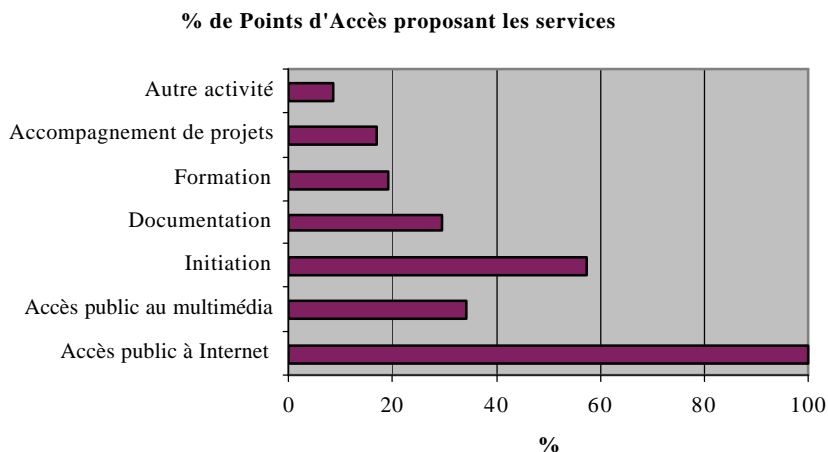


2 Au-delà de l'accès public à Internet, un panel de services proposés

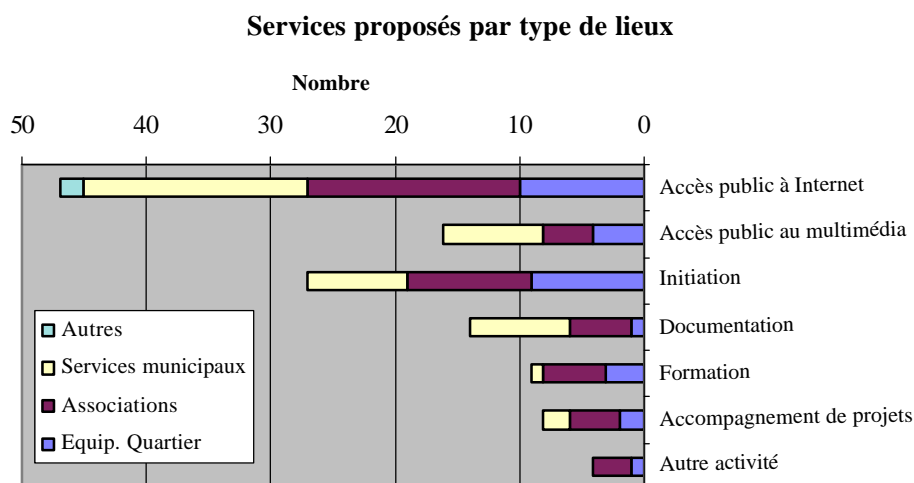
 Les données qui suivent sont issues de l'enquête réalisée en Janvier 2003. 51 structures avaient alors complété le questionnaire. Ces éléments d'information permettent néanmoins d'évoquer quelques caractéristiques du fonctionnement des espaces. L'approche est approfondie dans le diagnostic, actuellement en cours, sur les usages.

Dénoté « **Points d'Accès Publics à Internet** », les services dépassent largement l'accès libre au Web. Ainsi 2 structures sur 3 proposent de l'**initiation aux usagers**. Sur les 50 PAPI ayant répondu, **10 proposent de la formation** (3 EPM, 7 PAPI). Contrairement à ce que l'on pourrait naturellement penser, l'accès au multimédia (photo, vidéo, son, bureautique), ne concerne qu'un PAPI sur trois.

8 Points d'Accès proposent aux usagers de « l'accompagnement de projets ».



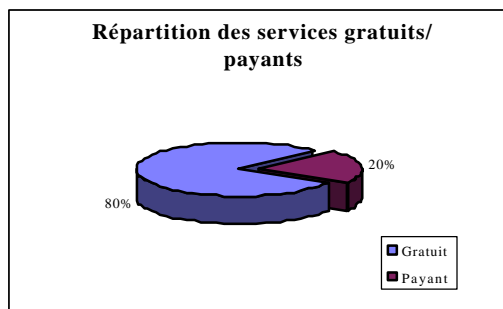
Il est à ce jour difficile d'opérer des rapprochements entre la typologie des lieux d'accueil et les activités proposées. Les données actuellement recueillies nous permettront d'apporter un éclairage sur ce volet de l'analyse.

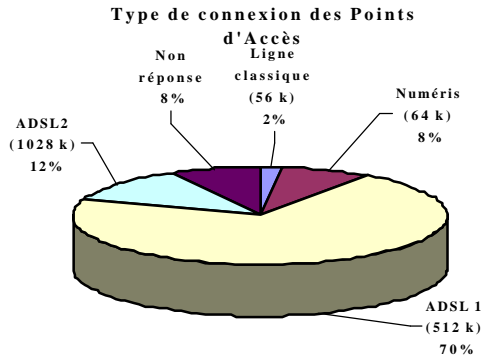


2.1 Des services le plus souvent gratuits

Sur le nombre de services proposés, 80 % d'entre eux sont aujourd'hui gratuits.

Ceci est étroitement lié à la diffusion de l'ADSL. A partir d'un abonnement, les équipements bénéficient d'un accès permanent à Internet à des débits très nettement supérieurs aux lignes téléphoniques dites « classiques » (RTC). En complétant leur installation par la mise en réseau des ordinateurs, l'ensemble des équipements est ainsi connecté au Web.





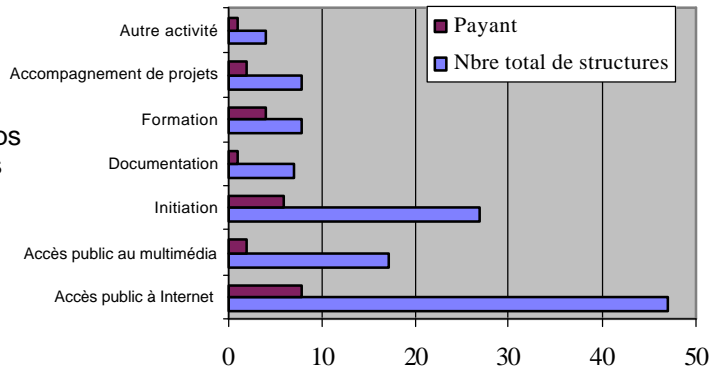
Ce même principe existe dans les équipements de la collectivité où le réseau rend possible une connexion permanente et un accès rapide à Internet.


82 % des structures d'accueil des PAPI sont actuellement équipées en ADSL.

Le nombre de structures qui facturent le service reste minoritaire sauf sur la formation où la tendance s'inverse.

La formation, de même que l'initiation, demande du temps d'accompagnement, et des compétences en interne. Ces éléments participent du nombre limité de structures proposant ce service.

Nombre total de structures exerçant des activités payantes par rapport à l'ensemble



 Graphique réalisé sur 47 réponses obtenues sur les 51 questionnaires retournés

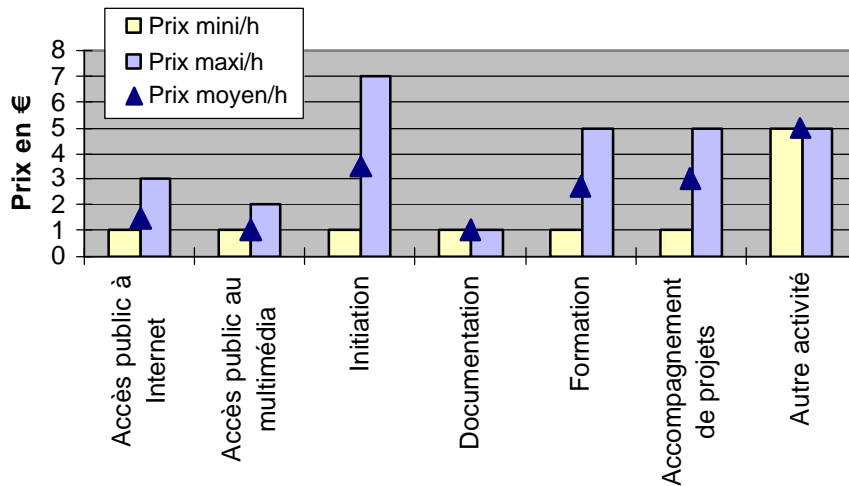
En ce qui concerne les activités payantes, il n'y a pas un type de structure qui émerge de l'analyse. Différentes pratiques existent : certaines demandent une contribution de principe, d'autres intègrent les activités du PAPI dans les activités régulières du site. (Ex. MPT du Valy Hir : Internet est une activité à part entière ; Office des retraités brestois).

2.2 Des tarifications d'activités peu homogènes...

80 % des activités proposées sont gratuites. Ceci s'explique en partie par la gratuité des services assurés par le réseau des bibliothèques, les mairies et services municipaux déjà évoquée à propos de l'ADSL.

Pour les 20 % d'activités payantes, il n'y a aucune règle en matière de tarification. Le graphique témoigne de façon assez claire des écarts. On relèvera d'une part, le principe de contribution symbolique (1 euro pour chaque activité) et les politiques tarifaires plus élevées sur des activités demandant plus d'accompagnement (temps de travail et compétences). Le manque d'éléments qualitatifs sur les activités proposées nous invite à comparer avec prudence les données qui précèdent. Le second volet du diagnostic doit permettre d'affiner l'analyse.

Activités payantes : Prix mini, maxi et moyen (€)



Des activités le plus souvent gratuites, un service d'impression généralement payant

L'impression : un service le plus souvent payant



La demande de contribution pour frais d'impression permet d'éviter un usage abusif de ce service et compense les coûts tels que les consommables et le papier.

2.3 Les conditions d'accès au service très variées

Dans les bibliothèques :

La carte d'utilisateur donne accès gratuitement aux PAPI de l'ensemble du réseau des bibliothèques. Pour les personnes n'ayant pas de carte d'utilisateur, une carte spécifique est réalisée à des fins d'identification. 100 personnes disposent de cette carte dédiée à l'utilisation des PAPI bibliothèques.

Sur les 30.000 utilisateurs des bibliothèques, nous ne disposons actuellement pas du nombre effectif de personnes utilisatrices des PAPI. La réorganisation des bases de données des bibliothèques permettra peut-être de disposer à l'avenir de ces données.

Dans les mairies :

Dans certaines mairies, la signature d'une charte d'utilisation est le préalable à l'utilisation du point PAPI. Les usagers attestent alors du respect des outils mis à disposition et de leur « bon usage ».

Dans les associations et les équipements de quartier :

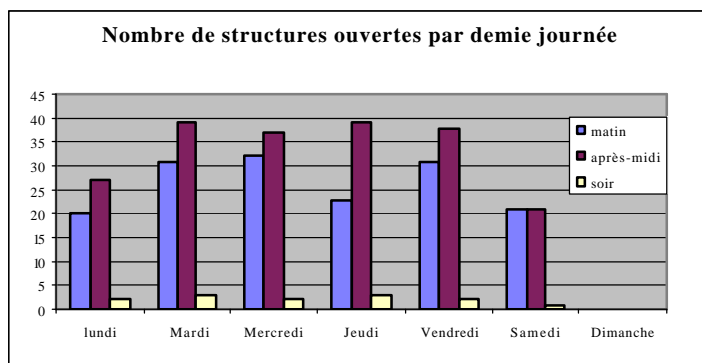
Les pratiques sont diverses et plus précisément identifiées dans la seconde phase de l'évaluation. Il semble que certains lieux demandent aux usagers d'être adhérents pour accéder au service, à contrario d'autres laissent l'accès libre à tous.

2.4 Les plages horaires d'ouverture des PAPI : un service restreint les soirs et week-ends

97 % du volume horaire global concerne les plages horaires : 9 H – 19 H

Les structures sont ouvertes en moyenne :

- 5 jours par semaine (minimum : 1 jour ; maximum : 6 jours)
- 6 h 20 par jour (minimum : 2 h ; maximum : 9 h)
- 32 h 40 par semaine (minimum 2 h ; maximum : 71 h)



La couverture en semaine est relativement régulière en journée. Un nombre limité de structures est ouvert le soir, aucune le dimanche.

4 lieux ouverts après 19 Heures en semaine

	Volume Heure ¹	Nombre de soirs	Moyenne d'heure par soir
AMIB	7	3	2,3
FJT Kérabécam	12	4	3,0
MPT L'harteloire	21	5	4,2
MPT Pen Ar Créach	3	1	3,0
Total	43 H		
Soit en % du volume horaire global	3,18		

¹Le volume horaire est égal au nombre de soirs x la moyenne d'heure par soir

3 Les équipements des Points d'Accès (48 réponses)

3.1 Des postes informatiques généralistes et spécialisés

172 postes informatiques équipent les points d'accès

77 % des postes sont mis à la disposition du public (133).soit en moyenne 3 postes/lieu d'accès.

122 stations **multimédia** (haut-parleur, carte son..)

117 stations **Internet**

3 stations dédiées à la **Musique Assistée par Ordinateur (MAO)**

5 stations dédiées à la **Vidéo**

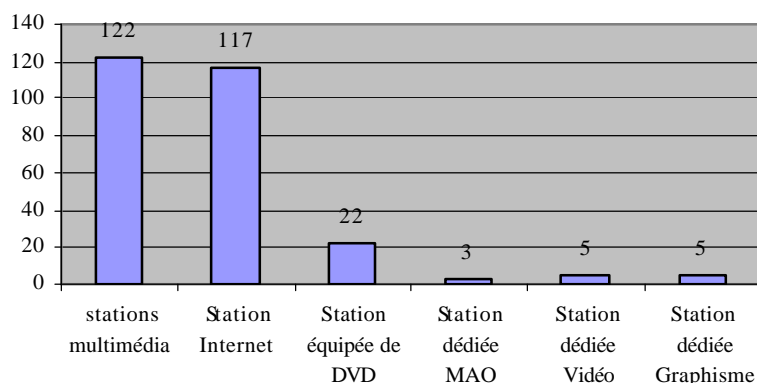
5 stations dédiées au **Graphisme**

84 % des points d'accès proposent un service d'impression

75 % des points d'accès proposent une **imprimante en accès libre**.

7 lieux disposent d'un **réseau informatique** (6 RJ45 et 1 RJ45-Wifi)

Nombres de postes informatiques par fonctions



On notera

▪ La singularité de certains lieux en terme de thématiques ou de publics accueillis :

- ⇒ **Bibliothèque Neptune** : Dans le réseau des bibliothèques, cet espace de création multimédia est une ressource en terme d'apprentissage des outils et d'accompagnement de projets.
- ⇒ **Bureau Information Jeunesse** : Un espace dédié aux jeunes avec consultation du Web, accès à des bases de données, formations aux outils...
- ⇒ **Espace Multimédia de Keredern** : Cet espace (actuellement en réflexion) vise à associer le multimédia aux activités du Point Lecture/Ecriture.
- ⇒ **Le Fourneau** : Le fourneau est labellisé par la Ministère de la Culture « ECM : Espace Culture Multimédia », il dispose d'un salle multimédia ouverte à tous et est un lieu de création pour les compagnies accueillies dans la résidence d'artistes.
- ⇒ **Maison Pour Tous de l'Harteloire** : L'Internet et le multimédia sont complètement intégrés dans les activités de la Maison Pour Tous. Très équipée, les outils multimédia proposés aux adhérents sont diversifiés.
- ⇒ **Maison Pour Tous de Pen Ar Créach** : Le PAPI est intégré dans le « local jeunes », il offre des services liés à l'information et la recherche d'emploi.
- ⇒ **Maison Pour Tous du Valy Hir** : Il existe au sein de la MPT un studio d'enregistrement dédié à la Musique Assistée par Ordinateur. Leur salle informatique gérée par des bénévoles accueille un Club Informatique et Multimédia ouvert à tous. En complément, l'initiative « Au pied de ma tour », projet touchant à la lecture et l'écriture, utilise les nouvelles technologies (portable) dans la rue comme support aux actions conduites.
- ⇒ **Office des retraités brestois** : Autour de l'internet et du multimédia, l'ORB organise des activités gérées par des bénévoles. A titre indicatif, le délai d'attente pour bénéficier des formations est d'une année.
- ⇒ **Patronage Laïque du Pilier Rouge** : Il dispose d'une section vidéo qui réalise des montages numériques. Des équipements spécifiques (camescope...) ont été mis à disposition par la mairie.
- ⇒ **Patronage Laïque Guérin** : Il assure des activités périscolaires pour les enfants et adolescents (public des CLSH) autour de l'image (vidéo, photo).

▪ La présence du wifi dans les réseaux locaux

Cette technologie consiste à interconnecter des machines **sans fil**. Elle permet notamment à des personnes équipées de portables arrivant dans des lieux équipés d'accéder à Internet et/ou aux réseaux existants sans difficultés.

Le Fourneau, le Lycée Vauban et d'autres structures ont choisi cet équipement pour sa souplesse d'utilisation. En mairie ce type d'équipement a été installé en salle Chertemps, et rayonne sur les salles Sourdéac et du conseil municipal.

3.2 Les équipements complémentaires des Points d'Accès

	Nombre de Points d'Accès	Nombre d'équipements	% de lieux équipés
Scanner	17	19	35 %
Appareil Photo	12	16	14 %
Vidéo projecteur	7	7	25 %
Caméra numérique	5	5	10 %

La diffusion des technologies telles que l'appareil photo et les caméras numériques est un indicateur sur l'évolution des usages, leur diversification et leur multiplication.

Avec le prêt de matériel dans le cadre du Centre de Ressources, les associations et autres structures ont pu découvrir ces nouveaux médias, développer de nouveaux usages et l'intégrer dans leurs activités. L'utilisation très fréquente de différents types de matériels par certains partenaires a conduit la ville de Brest à les équiper directement (mise à disposition).

La diffusion des pratiques en matière de vidéo en est une bonne illustration, avec plusieurs structures qui ont élaborés des projets autour de ce média. Le rôle de la ville et du centre de ressources est alors d'organiser la mutualisation des demandes de formations, d'outils et la mise en réseau des acteurs.

Conclusion

Cette observation du dispositif sous l'angle des espaces et de leurs fonctionnements permet de mettre en évidence :

- La proximité du réseau des PAPI et la répartition assez harmonieuse des espaces sur les quartiers brestois (et ce au regard des données démographiques) ;
- Un réseau d'acteurs locaux qui a su s'approprier le dispositif initié et soutenu par la ville de Brest ;
- Une offre d'accès qui s'adresse à des groupes sociaux différenciés via les services municipaux (bibliothèques, mairies, CCAS, ...) et les associations à buts généraux ou spécifiques ;
- Des activités variées proposées par deux types d'espaces, les PAPI et les EPM, vecteurs de multiplication et de diversification des usages ;
- Des compétences thématiques développées au sein de quelques espaces,
- Une prédominance de la gratuité d'accès aux services proposés,
- Des plages d'ouverture plus généreuses en journée et en semaine, que le soir. L'absence de structure ouverte le dimanche.

Le réseau des PAPI est un réseau d'institution mais surtout un réseau de personnes impliquées dans le dispositif, travaillant dans un esprit de coopération et de mutualisation des ressources.

C'est de ce réseau d'acteurs qu'est né le projet de Centre de Ressources Coopératif Multimédia. Il est la pièce manquante pour coordonner, organiser la mutualisation des ressources qu'elles soient humaines ou matérielles.

Cette première observation du dispositif montre que la collectivité a su mettre à disposition des habitants, au sein de lieux de proximité, des accès à Internet et aux nouvelles technologies.

Cependant ceci ne garantit en rien l'utilisation par tous de ces outils.

C'est pourquoi, la seconde phase d'observation, orientée vers les usagers et leurs pratiques, est déterminante de l'évolution de la politique d'accès à Internet vers des publics qui en sont actuellement éloignés. L'interrogation des usagers et des accompagnateurs de l'accès public réalisée en cette fin d'année fera l'objet d'une restitution au mois de février prochain.